

La présidente ouvre la Séance à 14h00.

Présent.e.s :

voir liste émargement

Excusés : *Karine Pelosse (Excusée, pouvoir à Nathalie Hewison)*

Ordre du jour :

1°) Assemblée Générale Extraordinaire : adoption des statuts

1°) Statuts

Suite au passage de l'association nationale en fédération, l'AFAHC Occitanie doit adopter des statuts compatibles avec ce nouveau statut national. L'AFAC-agroforesterie a proposé des statuts types que le CA de l'AFAHC Occitanie a adapté et proposé à l'approbation de l'AG.

Décision de l'Assemblée Générale : Adoption des statuts à l'unanimité.

Tous les points de l'ordre du jour ayant été abordés, la Présidente ferme la séance à 14h30.

La Présidente, Nathalie Hewison



Le Trésorier, David Campo

